



Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – Commune de Missy, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient en totalité de l'association régionale ABV.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée par le distributeur communal.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre fontainier.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques sur l'eau distribuée. Seul un problème de légionnelle a été détecté à la place de sport. Les douches ont été mise hors service le temps de procéder au traitement de la contamination. Une fois la situation rétablie, l'OFCO a donné l'autorisation de réouverture de l'installation.

Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour cette campagne de mesures.

En l'état actuel de la législation, aucun micropolluant ne dépasse la norme. Le réseau étant alimenté en totalité par l'association régionale, vous trouverez le rapport concernant les micropolluants sur le site internet de cette dernière.

Dureté totale : 13°f, soit une eau douce

Température moyenne	11.5 °C	pH	7.6
Calcium	42 mg/l	Chlorures	12.5 mg/l
Magnésium	6 mg/l	Nitrates	4.3 mg/l
Sodium	6 mg/l	Sulfates	11.5 mg/l
Aluminium*	1 µg/l	Arsenic*	0.3 µg/l

na : non analysé

valeur transmise par le producteur (ABV)

Remarques :

Ces valeurs sont des moyennes calculées sur les dernières campagnes de mesures.

Vous trouvez les rapports d'analyses de l'association régionale sur leur site :

www.a-b-v.ch/technique/qualite-de-leau

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 667 20 55.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale ou, en dehors des heures de bureau, au municipal responsable, au 077 440 40 48.